

Boycott. Liberté pour l'action citoyenne

Rencontre-débat

Mardi 11 octobre 2016 18h/21 h

Espace Marx Hellemmes

6bis rue Roger Salengro métro Marbrerie

Avec l'intervention de

Jean-Christophe Duhamel à 18 h 30

Docteur en droit

Ingénieur de Recherche Université de Lille

Les droits du peuple palestinien sont constamment bafoués par Israël. Le moyen pacifique de dénoncer ces violations est de répondre à l'appel au Boycott/Désinvestissement/Sanctions (BDS) contre Israël lancé en 2005 en Palestine. Cet appel est relayé par les Israéliens anticolonialistes, de hautes personnalités en France et dans le monde, par des organisations syndicales et de nombreuses associations.

En France comme dans le Nord-Pas de Calais des militants, des municipalités, ont été poursuivis et condamnés pour pratique du boycott citoyen. La liberté d'expression est mise en cause, comme le droit au boycott.

Au cours de cette rencontre nous ferons le point sur le droit au boycott comme sur les actions à développer pour le faire respecter.

Premiers signataires : AFPS Nord-Pas de Calais, Communauté palestinienne du Nord, MRAP Nord-Pas de Calais, Ligue des Droits de l'Homme, FSU Nord-Pas de Calais, Union syndicale Solidaires, Front Uni des Immigrations et Quartiers Populaires,